

Risque plus faible ← Risque plus élevé →

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

VL Part R :	5 732,34 EUR
Actif net :	146,62 M EUR

INFORMATIONS PRODUIT

Information générale

Date de création : 26 août 1988
Horizon de placement recommandé : > 1 an
Forme juridique : SICAV
Devise : EURO
Indicateur de référence : ESTR Capitalisé
Code ISIN part R : FR0010748723

Fonctionnement

Dépositaire : CACEIS Bank
Valorisateur : CACEIS Bank
Montant minimum : Aucun
Valorisation : quotidienne
Règlement/livraison : J+2
Centralisation des S/R : 12h00

Frais

Frais de gestion financières : 0,40% TTC max
Frais de gestion administratifs : 0,10%
Commission de surperformance : 30% de la performance annuelle de chaque action de la SICAV supérieure à l'ESTR capitalisé quotidiennement +1%

Commissions de souscriptions non acquises à l'OPCVM : 0,75% maximum

Gérants

Radoslav RADEV
Romain LAHOSTE
Emmanuel REGNIER

Contacts

UBS La Maison de Gestion
contact@laimaiondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

OBJECTIF DU FONDS

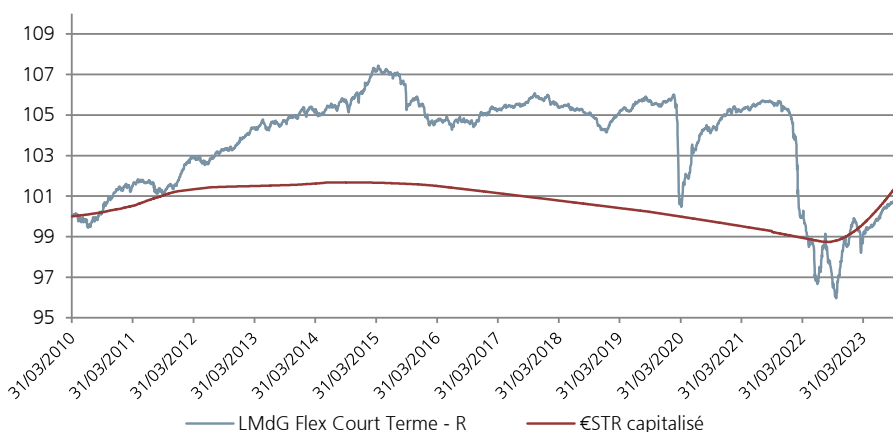
LMdG Flex Court Terme est un fonds UCITS dont l'objectif est de surperformer l'ESTR capitalisé avec une volatilité annualisée inférieure à 1% sur la durée de placement recommandée.

La gestion du fonds associe deux moteurs de performance aux risques équilibrés : une stratégie crédit court terme (90% investis sur des titres de créances obligataires et monétaires court terme) et une stratégie de performance absolue (10% maximum du fonds) combinant une allocation d'actifs flexible et une sélection de fonds UCITS.

PERFORMANCES ET INDICATEUR DE RISQUE

Perfs.	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans *	5 ans *
Fonds	0,26%	0,56%	2,43%	4,28%	-1,06%	-0,75%
Indicateur	0,31%	0,96%	2,61%	2,87%	0,65%	0,22%

* Performances annualisées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

HISTORIQUE DES PERFORMANCES (%)

Perfs.	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	2,43	-6,35	0,22	-0,56	1,28	-1,33
Indicateur	2,61	-0,02	-0,57	-0,47	-0,4	-0,37

Perfs.	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Fonds	0,66	-0,53	-0,53	0,92	1,44	1,84
Indicateur	-0,36	-0,32	-0,11	0,1	0,09	0,23

*Performance entre le 31 mars 2010, date de mise en place de la stratégie actuelle, et le 31 décembre 2010

INDICATEURS DE RISQUE

Risque	Volatilité historique	Volatilité 3 ans	Ratio de sharpe 3 ans
Fonds	1,31%	1,64%	-1,04

COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois d'octobre a été rythmé par un contexte économique et géopolitique tendu et encoure une fois n'a pas dérogé d'un mois historiquement compliqué. L'attaque d'Israël par le Hamas le 7 octobre a exercé une pression sur les cours de l'énergie, ravivant les tensions inflationnistes.

Côté banques centrales : sans surprise, la BCE a maintenu ses taux inchangés, une première depuis juin 2022, dans un contexte de ralentissement de l'inflation à 2.9% dans la zone euro et un marché de l'emploi qui s'essouffle. Christine Lagarde s'est montrée plus accommodante qu'habituellement, indiquant que les taux actuels maintenus suffisamment longtemps pourraient permettre d'atteindre l'objectif de 2% d'inflation, tout en excluant la possibilité d'une éventuelle baisse à avenir. Le marché évalue actuellement la probabilité d'une hausse en décembre à seulement 20%.

Outre-Atlantique, la Fed a également laissé ses taux inchangés pour la deuxième fois de suite. La première économie mondiale conserve une certaine résilience, à l'inverse de l'Europe dont la situation ne cesse de se détériorer, comme l'illustrent les résultats des entreprises dans la région au troisième trimestre. Environ 30% d'entre elles seulement ont dépassé les attentes, un chiffre généralement situé autour des 55%.

Le résultat est une volatilité accrue sur les marchés obligataires : les rendements à 10 ans du bon du Trésor américain ont atteint les 5% à la fin du mois(+25pbs sur un mois), un record en 16 ans, tandis que les taux longs allemands reculent de 10 pbs. Les actifs de duration longue ont évidemment souffert par la hausse des taux. En relative, le marché de crédit a mieux tenu que les marchés actions : -2.72% pour Eurostoxx 50 et -2.20 pour S&P 500 – le marché High Yield est resté stable en Europe (-0.25%) vs. -1.22% aux Etats Unis.

HISTORIQUE DES PERFORMANCES MENSUELLES (%)

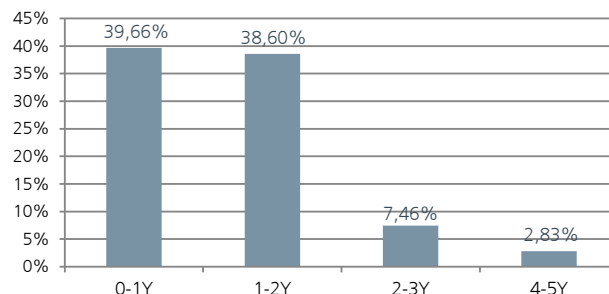
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2023 - Fonds	1,12	-0,39	-0,20	0,35	0,10	0,32	0,54	0,15	0,14	0,26			2,43
2023 - Indice	0,15	0,18	0,22	0,26	0,25	0,27	0,29	0,31	0,33	0,31			2,61
2022 - Fonds	-0,66	-2,14	-2,30	-0,93	-0,25	-2,14	1,88	-0,65	-1,36	0,34	1,56	0,24	-6,35
2022 - Indice	-0,05	-0,04	-0,05	-0,05	-0,05	-0,05	-0,04	-0,01	0,03	0,06	0,11	0,15	-0,02

CHIFFRES CLEFS DE LA STRATEGIE CREDIT

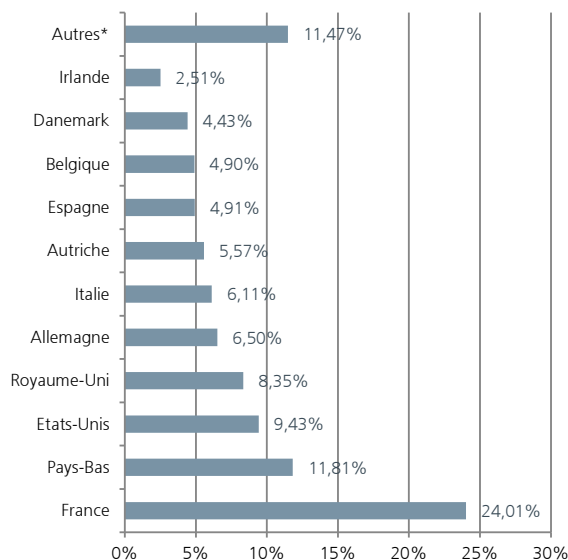
Nombre de positions :	67
Poids moyen par ligne	1,32%
Rating moyen	BBB
Rendement actuariel net attendu ⁽¹⁾	5,10
Duration	1,29
Coupon	2,26

⁽¹⁾ Hors défauts éventuels

REPARTITION PAR DURATION DE LA STRATEGIE CREDIT

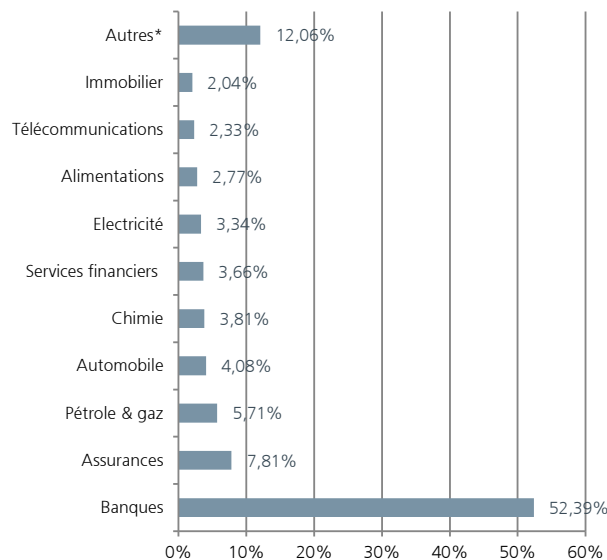


REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA STRATEGIE CREDIT



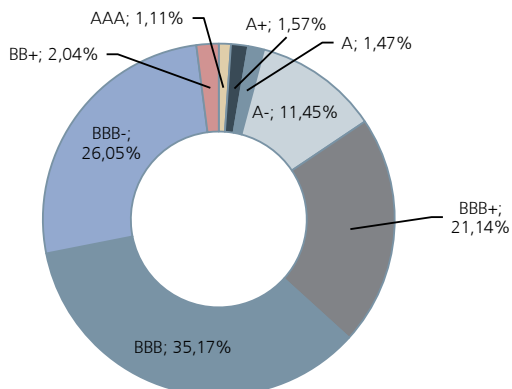
*Exposition < 2%

REPARTITION SECTORIELLE DE LA STRATEGIE CREDIT



*Exposition < 1,50%

REPARTITION PAR NOTATION DE LA STRATEGIE CREDIT



Notation de la société de gestion correspondant d'une manière générale à la moins bonne des notations des trois agences S&P, Moody's et Fitch, sur la base de la grille de S&P

EXPOSITION NETTE PAR CLASSE D'ACTIFS DE LA STRATEGIE DE PERFORMANCE ABSOLUE

Classe d'actifs	Poids
Obligations souveraines (10Y - 30Y)	0,00%
Allemagne	0,00%
Etats-Unis	0,00%
Royaume-Unis	0,00%
Obligations Emergentes	0,15%
Crédit	0,38%
Actions	1,05%
Europe	0,31%
Etats-Unis	0,35%
Japon	0,15%
Emergents	0,24%
Matières premières	0,20%
Futures sur volatilité	0,05%

GLOSSAIRE

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Stratégie de performance absolue

Une stratégie de performance absolue vise une performance indépendante du sens de variation des marchés. C'est à dire qu'elle a pour objectif de générer une performance positive que les marchés actions montent ou qu'ils baissent.

Duration et sensibilité

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseur sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade

La catégorie *Investment Grade* correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif)

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

AVERTISSEMENTS

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS La Maison de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 91 boulevard Haussmann 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS La Maison de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS La Maison de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DIC1, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS La Maison de Gestion, 91 boulevard Haussmann 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS La Maison de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.